



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive

Procès-Verbal

du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CREPS DES PAYS DE LA LOIRE à distance

Lundi 28 septembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 avril 2020 - vote**
- **Eléments d'ordre comptable et financier :**
 - **Budget rectificatif n°1 2020**
 - **Approbation des tarifs 2020- 2021**
- **Impact de la situation sanitaire sur le CREPS**
- **LE « CREPS 2021 »**
 - **Présentation générale du projet, état d'avancement des travaux et des équipements**
 - **Point sur les services et ressources humaines associées**
 - **Présentation du modèle budgétaire du CREPS 2021**
 - **Approbation des tarifs 2021-2022**
 - **Proposition de délibération du CA demandant le passage au ministère en groupe supérieur**
 - **Projet d'établissement**
- **Questions diverses**

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES PRÉSENTS

Tony LESAFFRE, Président du Conseil d'Administration, Personnalité Qualifiée, chef d'entreprise

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Roselyne BIENVENU, représentante de la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, **Christelle MORANÇAIS**
Denis LA MACHE, conseiller régional, Membre de la commission Culture, Sport, Vie Associative, bénévolat et solidarité
ROLLAND

Fabrice ROUSSEL, représentant de la Présidente de Nantes Métropole, **Johanna Rolland**

REPRESENTANTS DU MOUVEMENT SPORTIF, D'ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE OU D'ORGANISMES PARTENAIRES

Benoît BINON, Directeur Technique National de la Fédération Française de tir à l'Arc

Anne CORDIER, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire.

Thierry MOULLEC, Directeur Technique de la Ligue de Basket des Pays de la Loire

MEMBRES ELUS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Rodolphe CERISIER, représentant des personnels Pédagogiques

Guylène DEVANNE, représentante des personnels Administratifs du CREPS des Pays de La Loire (suppléante)

Jean-Marc VOLLAND, représentant des personnels Ouvriers, Techniques et de Service

REPRESENTANTS DE L'ÉTAT

Christophe CARPENTIER, représentant du recteur de l'Académie de Nantes

Thierry PERIDY, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES PRÉSENTS

ASSISTENT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Frédéric LEGENTILHOMME, Responsable de la mission Haut Niveau

Denis LE GOUIC, Agent Comptable du CREPS

Béatrice LOPEZ, suivi financier (DRDJSCS)

Virginie NATAF, représentante des personnels Pédagogiques du CREPS des Pays de La Loire (suppléante)

Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire

Franck VERGER, Responsable de la mission Formation

PERSONNES INVITEES :

Éric BOUQUIN, Directeur des sports Mairie de Nantes et Nantes Métropole

Hubert BRAUD, Président de la Ligue Pays de la Loire d'Aviron et Secrétaire Général du CROS des Pays de la Loire.

Angélique DEROSSES-COGREL, Secrétaire de Direction

Caroline FRESNEAU, Responsable Pôle CREPS, Service des Sports, Direction des Sports du Conseil Régional

François LACO, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Hervé LALLEMENT, Directeur Technique National de Roller Skating, Suppléant DTN Tir à l'Arc

Emmanuel RORTEAU, Directeur des Sports au Conseil Régional des Pays de la Loire

Stéphane ZIMMER, Responsable du Pôle Ressource National Sport et Innovation

MEMBRES EXCUSÉS

AH-YOU Adrien, représentant suppléant des sportifs

Laurence GARNIER, vice-présidente du Conseil Régional, Présidente de la commission Culture, Sport, Vie Associative, bénévolat et solidarité

Patricia GUÉZILLE, représentante des personnels Administratifs

Catherine LEBLANC, personnalité qualifiée, directrice générale du groupe ESSCA (Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers)

Rémi LETORT, représentant suppléant des stagiaires

William MAROIS, recteur de l'Académie de Nantes (représenté par Christophe CARPENTIER)

Jean-Jacques MULOT, Président de la fédération Française d'Aviron (représenté par son suppléant Patrice MARTIN)

Youssef NIAKATE, représentant des sportifs

Barbara NOURRY, vice-présidente du Conseil Régional

Patrice MARTIN, Président de la Fédération Française de Ski Nautique Wakeboard (suppléant)
Rémy MAZELLA, Représentant des stagiaires en formation, et sa suppléante Emilie POISSONNET
Eric PORIEL, Directeur Adjoint formation Ligue de l'Enseignement 44
Malika TARARBIT, représentant le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Philippe GROSVALLLET

Tony LESSAFRE, Président, ouvre la séance à 9h24.

Il souligne que le CREPS est à un tournant de son histoire et ce conseil d'administration en est la matérialisation. Il tient à remercier toutes les personnes présentes, nombreuses et représentatives de la diversité des usagers et partenaires. La présence de chacun est d'autant plus méritoire au vu du contexte sanitaire actuel et des conditions de ce regroupement : la crise sanitaire a obligé à ce déménagement à la mairie de Doulon que nous remercions sincèrement. Au-delà, il salue le formidable investissement des agents du CREPS sur cette année particulière qui envers et contre tout ont permis de maintenir une continuité de service et d'accueil des usagers faisant que la situation de CREPS sur cette année soit moins impactée que beaucoup d'autres entreprises à ce jour.

Il précise que ce conseil d'administration est un conseil d'administration « extraordinaire » permettant de présenter et asseoir les bases de notre avenir du CREPS qui déménagera à la Chapelle sur Erdre en septembre 2021. Le « CREPS du 21ème siècle » sera alors en marche.

Ceci implique une année de travail dont il convient d'asseoir aujourd'hui le modèle. Les chantiers sont nombreux et dans tous les domaines : organisation des services, modernisation des fonctions support, professionnalisation de la gouvernance....

Certaines marches sont déjà en place et Tony LESSAFRE salue, à cet effet, l'arrivée dans l'équipe de M. Franck Verger, responsable du Département Formation et de M. Julien Collé, Médecin du CREPS arrivés le 15 septembre. Tout s'annonce dans les meilleurs termes grâce au soutien et à l'engagement des partenaires et tutelles dans ce projet : Etat, Région, collectivités partenaires (Nantes, nantes Métropole, la Chapelle sur Erdre...) mais aussi des fédérations sans compter les agents ... merci à tous !

Il laisse la parole à Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire.

Aude REYGADE, remercie sincèrement Tony LESSAFRE et l'ensemble des membres pour leur présence dans ce contexte sanitaire. A une année d'un changement majeur pour le CREPS des Pays de la Loire, elle souhaite dès aujourd'hui présenter les bases de ce que sera l'établissement en 2021.

Elle liste les absents excusés (cf liste en début de document) et ajoute que Laurence GARNIER et Barbara NOURRY ont donné pouvoir à Roselyne BIENVENU pour les représenter.

Le quorum de 10 voix délibératives est atteint avec 12 membres votants présents et 2 pouvoirs.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 03 avril 2020

Document envoyé aux membres du conseil avec l'invitation à la présente séance.

⇒ Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 03 avril 2020 est approuvé à l'unanimité

2) BUDGET RECTIFICATIF N°1 2020

Denis LE GOUIC, agent comptable du CREPS des Pays de la Loire, précise que ce budget rectificatif aurait dû être voté en avril mais que son vote a été repoussé à ce jour pour pouvoir y inscrire le reliquat de subventions pour un montant de 400 000€.

- ▶ Ajustement de la subvention de fonctionnement : 2 500 554 €
- ▶ Inscriptions de subventions : 169 922 € (dont 131 309 € pour le programme SESAME)
- ▶ PRN SPORTS INNOVATION : 318 472 €
- ▶ PRSSBE : 57 586 €
- ▶ Olympiades des métiers : 32 380 € de recettes
- ▶ Ajustements de dépenses de fonctionnement : 37 462 €

BUDGET RECTIFICATIF N°1 2020

	Personnel	Fonctionnement	Total	Recettes	Résultat	Dep Investissement
Sport de Haut Niveau	435 983	436 689	872 672	957 284	84 612	0
Formation	1 411 592	1 202 841	2 614 433	2 894 194	279 761	0
Recherche et expertise	52 777	0	52 777	57 691	4 914	0
PRN Innovation	183 371	135 101	318 472	318 472	0	0
Soutien vie associative	25 212	156 350	181 562	230 560	48 998	10 000
Fonctions supports	759 394	362 050	1 121 444	703 159	-418 285	90 000
TOTAUX	2 868 329	2 293 031	5 161 360	5 161 360	0	100 000

Ce budget est présenté en équilibre.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Budget Rectificatif n°1 2020

3) TARIFS 2020-2021

Denis LE GOUIC présente les tarifs 2020-2021, précisant qu'il s'agit de modifications liées à l'alignement des tarifs d'apprentissage sur les tarifs OPCO, de précisions concernant la terminologie de prestations en haut niveau et d'ajustement à la marge en ce qui concerne les autres prestations.

Cf détail des tarifs dans le document joint.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les tarifs 2020-2021

4) IMPACT DE LA SITUATION SANITAIRE SUR LE CREPS

Le CREPS des Pays de la Loire a plutôt bien fait face à la situation grâce à l'investissement de l'ensemble des agents durant cette période.

Un Plan de Reprise des Activités a été mis en place à la sortie du confinement. Il a été voté en urgence au nom du Conseil d'Administration par son président Tony LESAFFRE, en mai dernier.

Aujourd'hui, un Plan de Gestion des activités prend le relai afin de stabiliser les conditions d'exercice au fil des modifications et des annonces.

Ces deux documents sont le résultat d'un travail poussé avec les agents et les représentants du CHSCT concernant les adaptations collectives et individuelles face à la situation.

Aude REYGADE tient à souligner la qualité du dialogue et le maintien en toutes circonstances des activités, notamment de la formation à distance.

Aucun agent n'a fait appel au dispositif d'autorisation spéciale d'absence et le télétravail a été bien accepté.

Concernant les impacts budgétaires, ceux-ci, sont en train d'être chiffrés, mais elle se veut rassurante. La formation a bien résisté et le trimestre de perte dans le domaine du haut niveau a été en partie compensé par des baisses de charges dues à l'absence des internes. L'absence d'accueil de groupe cet été engendre une perte marginale dans un modèle économique reposant en grande partie sur la formation. Elle tient également à remercier les partenaires pour leur soutien.

Denis LE GOUIC ajoute que la situation financière était saine avant la crise sanitaire ce qui permet au CREPS des Pays de la Loire d'en amortir les effets.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Plan de Reprise des Activités et le Plan de Gestion des Activités

Rodolphe CERISIER remercie l'équipe de direction qui a fait preuve de volonté de bien faire dans cette période. Personne ne s'est senti isolé. Il salue l'engagement de l'équipe de direction et la facilité du dialogue établi.

Roselyne BIENVENU souhaite aller dans le même sens. Il n'y a pas beaucoup de solutions ou de réponses en ce moment. La capacité de rebondir d'une direction avec son équipe est la première ressource pour appréhender cette période. Elle trouve rassurant et exemplaire d'entendre ce retour positif car ça n'est pas le cas partout.

Aude REYGADE assure que le soutien en interne comme en externe transcende le projet du CREPS avec en vue l'entrée dans les nouveaux bâtiments en 2021.

5) LE CREPS 2021

1. Présentation général

Le CREPS, ce sont des installations sportives de haute qualité, des unités d'accompagnement de la performance renforcées ainsi que des espaces d'accueil et de formation :

- 2 gymnases dont 1 avec gradins, 1 salle de TT, 1 pas de Tir à l'arc, 1 salle de musculation
- 112 chambres, 170 lits (120 pour les internes ; 50 pour les stages)
- 9 salles de cours, 7 salles d'étude, 5 salles de réunion, 1 amphi
- 10 salles spécialisées (salle internes, hypoxie, thermo-training, salle d'analyse vidéo...) cryothérapie 2 espaces recherche...)
- Espaces médicaux et paramédicaux (espace Kiné, sauna, hammam...)
- Espace accueil, Espaces de convivialité
- Plus de 50 bureaux ; au moins 10 vestiaires

Aude REYGADE fait remarquer que des éléments d'évolution sont particulièrement marquant du côté de la haute performance (installations, hypoxie, thermo-bain, cryo-bain, analyse vidéo de la performance, espace de réalité virtuelle, espace médical spécialisé...). Ces éléments sont de vrais atouts dans le cadre de la candidature en tant que Centre de Préparation des Jeux (CPJ).

Elle ajoute qu'il faut prendre la mesure de l'ampleur de ce nouveau CREPS qui sera un outil sans aucune commune mesure avec celui d'aujourd'hui.

Roselyne BIENVENU abonde dans ce sens. Ce projet est de haute importance pour la Région des Pays de la Loire. Elle rappelle que la construction d'un CREPS aujourd'hui est une chance unique et méritée car il s'agit d'un projet de longue haleine avec une équipe qui a résisté malgré l'inadaptabilité des locaux actuels.

C'est un projet ambitieux, du XIXème siècle, connecté à la réalité.

Elle rappelle que c'est également un projet coûteux avec un investissement de 48 millions d'euros par la Région, ce qui est peu fréquent.

La perspective des Jeux Olympiques 2024 donne une couleur particulière à ce nouveau CREPS.

► Etat d'avancement des travaux

Aude REYGADE précise que l'entrée dans les locaux est envisagée en septembre 2021.

Elle remercie la Région Pays de la Loire d'avoir laissé le chantier prioritaire.

Roselyne BIENVENU propose qu'une visite du chantier soit envisagée pour les membres du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, elle ajoute que les premiers Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) vont être reconnus le 5 octobre prochain, avec un réel espoir que les structures ligériennes soient sur la liste.

► Les équipements

- Un marché équipement porté par la Région.
- Du matériel de haute technologie soutenu par l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- Une participation actée de certaines fédérations
- Un investissement complémentaire prévu par le CREPS

Aude REYGADE il y a une volonté de doter le nouveau CREPS des meilleurs équipements.

Roselyne BIENVENU précise qu'une enveloppe de 1,5 millions d'euros est prévue pour les meubles et équipements. L'appel d'offres sera prochainement publié. Il contiendra en tout 9 lots dont les meubles, les équipements sportifs, le matériel à destination de la préparation physique des athlètes, le matériel médical...

Afin d'être optimisé, ces investissements seront axés haut-niveau mais également sport santé.

Aude REYGADE ajoute qu'un consensus se dessine autour de ce projet. L'agence Nationale du Sport dotera le CREPS d'équipements pour l'hypoxie, le thermo-training, le tennis de table et la réalité virtuelle.

Une réflexion est en cours avec différentes fédérations (tir à l'arc, de Basketball, de tennis de table...)

La volonté est de travailler en synergie avec les différents acteurs pour une meilleure qualité de travail.

► Les RH: projection

- La création de 4 postes par l'Etat (Hors Guichet unique du sportif de haut niveau et PRNSI)
- Une contribution essentielle de la Région mêlant ressources internes (8 ETP) ; externalisation et société de surveillance
- La création d'ETP sur ressources propres par le CREPS

Aude REYGADE informe les membres du Conseil d'administration que le CREPS a reçu une notification de l'Etat validant la création de 4 postes autour de la performance :

- Un médecin (qui vient de prendre ses fonctions pour amorcer dès maintenant un travail autour d'un futur pôle médical)
- Un(e) secrétaire médicale
- Un poste en comptabilité (facturation)
- Un poste à temps partiel de kinésithérapeute/infirmier(ère)

Un 3^{ème} poste est également prévu pour le PRNSI.

Par ailleurs, la directrice remercie la Région des Pays de la Loire pour son travail depuis 6 mois qui contribue à une ambition de qualité d'accueil de l'utilisateur.

La Région assurant les charges des missions accueil et maintenance, le CREPS peut mobiliser ses ressources propres afin de financer la création d'autres postes tels que 3 ETP sur la surveillance de l'internat et un second mi-temps pour compléter le poste de kinésithérapeute/infirmier(ère).

Roselyne BIENVENU salue la qualité du partenariat engagé. Les services de la Région Pays de la Loire ont ainsi pu identifier précisément les besoins dans le futur établissement. Elle annonce le positionnement de 8 ETP et le recours à des entreprises extérieures pour les missions restauration et surveillance. Les missions qui se dérouleraient en dehors des heures de service habituelles (soir, week-end), pourront être également externalisées.

► Le modèle budgétaire

Le Budget Cible

- Un budget prévisionnel de 7, 1 Millions d'euros (hors investissement)
- 3 millions de Ressources propres
- 2, 8 millions de subvention de l'Etat
- 1, 2 million de compensation des charges par la Région

Aude REYGADE précise qu'un travail important est mené en partenariat avec l'Etat et la Région, en ce qui concerne les ressources humaines mais aussi les charges. Il s'agit d'imaginer les dépenses dans les futurs bâtiments, ce qui implique un gros travail d'estimation en amont. Un comité de suivi s'est réuni deux fois en mai et juin (sans compter le pré-CA) et a émis un avis favorable à la construction présentée. Le budget prévisionnel de 7,1 millions d'euros est donc supérieur de 2 millions à celui d'aujourd'hui.

Le modèle imaginé est vertueux avec pour but le financement d'un maximum des dépenses sur ressources propres, même s'il convient de rester prudent sur les hypothèses projetées.

► Approbation des tarifs 2021-2022

- La constitution d'un service d'accompagnement à la performance par le Haut niveau
- Les autres tarifs
 - La location d'installations sportives
 - L'accueil de stages

Aude REYGADE précise qu'un changement radical de l'accompagnement des jeunes accueillis est en cours et que les tarifs intègrent l'ensemble des nouveaux services qui seront proposés. Nous ne sommes pourtant pas sur un coût réel, le CREPS jouant son rôle de service public.

Une réflexion est menée sur la mutualisation des outils.

Des forfaits spécifiques seront proposés : annuel avec ou sans vacances, en ½ pension ou pension complète.

Frédéric LEGENTILHOMME, responsable de la mission haut niveau, va dans le même sens en expliquant qu'il y a une montée en puissance par rapport à ce qui existe déjà. L'unité médicale et l'unité de récupération sont de vrais atouts.

L'effectif des internes va passer de 77 à 120 sportifs. Des stages et des délégations seront également accueillis.

La typologie des chambres change également (uniquement chambres simples ou doubles). Cela va considérablement améliorer le confort des jeunes.

Concernant les tarifs, ceux-ci restent raisonnables, comparés à certains CREPS, et sont en cohérence avec ceux du CENS.

Aude REYGADE souligne l'originalité de la situation géographique proche du CENS, qui peut se révéler être source d'attractivité.

Thierry MOULLEC, directeur technique de la Ligue de Basket Ball des Pays de la Loire, ajoute que la ligue a décidé d'intégrer le futur CREPS avec ses équipes féminines et masculines. Les nouveaux locaux permettront de vraies conditions d'entraînement. La Ligue prendra en charge une partie des frais d'hébergement. Il remercie l'ensemble des acteurs présents pour leur aide.

Aude REYGADE met également l'accent sur l'accueil de stage dans les futurs locaux et la location d'installations sportives. 2 tarifs seront proposés : le tarif de base et le tarif conventionné (CROS, collectivités, partenaires)

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les tarifs 2020-2021**

► Proposition de passage au groupe 2

Concernant les CREPS, le classement des directions d'établissement s'échelonne sur 4 degrés.

Le CREPS des Pays de la Loire est en groupe 3 actuellement, mais Aude REYGADE souhaite, au vu de l'évolution du projet, que l'établissement soit classé en groupe 2.

Aude REYGADE ajoute qu'il s'agirait d'un symbole fort de reconnaissance. D'ordinaire, ce classement n'évolue pas beaucoup, d'où la demande au ministère.

► **Le projet d'établissement (identité, axes, méthodologie)**

Le projet d'établissement est à revisiter avec l'entrée dans les nouveaux locaux.

Les axes actuels sont maintenus (service public, éducation populaire et projet éducatif) tout en y ajoutant :

- **Le renforcement du développement durable** en lien avec les nouvelles performances énergétiques des bâtiments :
 - Une commission a été mise en place et réfléchit déjà à l'introduction de ruches, de moutons. Réalisation d'un jardin partagé et d'un compost sur le futur site.
 - signature d'une charte avec l'Etat.

Ce travail est à mener en lien avec les services de la Région des Pays de la Loire.

- **La réalité virtuelle et augmentée**

Cet axe peut être identitaire du nouveau CREPS.

Une présentation sur le sujet a déjà été proposée aux agents par 2 intervenants de l'Ecole Centrale de Nantes

- **Une nouvelle méthode de gouvernance**
Développement des mécanismes de participation et de la transversalité au sein du CREPS
- **Une approche pragmatique**
Une feuille de route claire et concrète, des séminaires par services

Roselyne BIENVENU souhaite dire un mot concernant Olbia. La synthèse, que ce cabinet a rendu suite à l'étude sur la définition et la faisabilité d'un projet innovant du CREPS des Pays de la Loire, propose 3 scénarios :

- 1- Consolider le projet actuel du CREPS*
- 2- Cibler un thématique unique*
- 3- Investir tous azimuts les possibles*

C'est le second scénario qui est retenu avec pour axe de développement principal la réalité virtuelle et augmentée. Se focaliser sur cette thématique permet d'y concentrer les moyens.

L'idée est de faire en sorte que le CREPS ait une plus-value dans la collectivité des CREPS. Il s'agit là d'une belle opportunité.

Elle salue le travail de qualité d'Olbia.

Aude REYGADE souligne la qualité des partenariats du CREPS avec les acteurs dans le domaine de la réalité virtuelle et augmentée (Ecole Centrale de Nantes et Laval Virtuel)

► **Communication: le 1% culturel**

Le projet retenu par la commission est le projet STRETCHING de Jacques JULIEN. Il s'agit de 9 sculptures réparties sur la totalité du site.



Aude REYGADE souhaite remercier Coline HUMBERTCLAUDE, chargée de communication au CREPS pour son travail.

Un travail sur le logo est également en cours et sera soumis à vote auprès de l'ensemble des agents du CREPS.

Roselyne BIENVENU est ravie de présenter cette partie du projet. Elle rappelle que 1% du budget devait être consacré à l'art contemporain (dans ce cas, cela représente 176 000€)

Le choix du projet STRETCHING par Jacques JULIEN a été voté à l'unanimité.

C'est une œuvre qui investit bien l'espace et qui permet un cheminement sur le site du futur CREPS en suivant des figures dans des postures sportives.

C'était le projet le plus abouti. Il est facilement déclinable sur les supports de communication.

Aude REYGADE ajoute qu'il a été présenté la semaine dernière aux agents et qu'il a fait l'unanimité.

6) QUESTIONS DIVERSES ET INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Jean-Marc VOLLAND, représentant des personnels Ouvriers, Techniques et de Service, est ravi que le projet voit le jour. Les agents sont dans l'attente de ces nouveaux locaux.

Virginie NATAF, représentante suppléante des personnels pédagogiques, ajoute que voir sortir ce projet est motivant pour les agents. Elle trouve satisfaisant la naissance de nouveaux projets et la dynamique qui se renforce pour l'ensemble de ses collègues.

Rodolphe CERISIER, représentant des personnels pédagogiques, ajoute que la formation à distance avait été développée par le manque d'espace des locaux actuels, alors le confort d'installation est à la hauteur. C'est un projet motivant pour les formateurs avec plus de transversalités avec le haut niveau.

Thierry MOULLEC parle au nom des responsables de pôles et fait part de la grande motivation que suscite ce nouveau CREPS. C'est un moment attendu. Les responsables de pôles cherchent aussi à travailler ensemble.

Benoît BINON, DTN Fédération Française de tir à l'arc, se réjouit de voir que non seulement les équipements vont s'améliorer mais que cela va plus loin. Il espère que la flexibilité sera de mise dans ce nouveau CREPS.

Hervé LALLEMAND, DTN de la Fédération Française de roller skating, est satisfait de l'exploration de nouvelles pistes autour de la performance. Il y a encore du chemin à faire ensemble

Christophe CARPENTIER, représentant du recteur de l'académie de Nantes, trouve le projet ambitieux et le choix de l'axe de la réalité virtuelle intéressant. Ce nouveau CREPS sera un bel outil de travail.

Fabrice ROUSSEL, représentant de la Présidente de Nantes Métropole et maire de la Chapelle/Erdre, remercie le CREPS et la Région pour tenir les délais malgré la crise sanitaire. Il rappelle l'importance du projet pour la Métropole. D'autres travaux, dont l'extension de la ligne de tramway, seront engagés après livraison du CREPS. Il évoque également le réaménagement de la porte de Gesvres qui améliorera l'environnement des futurs locaux. Une voie verte connectera le site à la commune de la Chapelle/Erdre (liaison cyclable avec la Jonelière).

Aude REYGADE le remercie pour les partenariats à venir.

Anne CORDIER, présidente du CROS des Pays de la Loire, a le sentiment que le CREPS bouge beaucoup. Elle remercie la directrice et son équipe. Elle salue cette extraordinaire dynamique territoriale et s'inscrit dans ce projet. La transversalité est extrêmement intéressante. Elle fait part du souhait du CROS d'être encore plus présent.

Thierry PERIDY, directeur de la DRDJSCS, salue l'ensemble de l'équipe pour la mobilisation des derniers mois dans un contexte motivant mais complexe avec le coronavirus.

Il évoque un besoin d'adaptation permanente pour tenir les objectifs malgré tout. Il salue le projet et se félicite de la participation de l'Etat. Il en souligne la singularité car tourné vers les territoires (c'est la force de cet établissement).

La mise en place d'un écosystème renforce l'attractivité du nouvel établissement.

La période actuelle amène une responsabilité du nouveau CREPS sur la nouvelle gouvernance.

Le CREPS est un acteur important du sport santé (une maison Sport Santé verra-t-elle le jour autour du CREPS dans l'avenir ?)

Le CREPS doit être acteur dans le plan de relance en faveur de l'insertion des jeunes (en formation et en service civique).

Il espère que le résultat final sera à la hauteur des ambitions des agents du CREPS et souhaite à tous une année la plus riche possible.

Aude REYGADE salue tous les services et partenaires mobilisés autour de ce beau projet.

Tony LESAFFRE remercie Aude REYGADE pour son énergie et son enthousiasme qui a mené son équipe vers ce projet.

La prochaine réunion du CA sera fixée fin novembre

Clôture de la réunion du Conseil d'Administration par **Tony LESAFFRE** à 11h30.

Compte rendu rédigé par Angélique COGREL